

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 79 (1952)
Heft: 1

Artikel: Des "rasades" qui comptent
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-228008>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Des « rasades » qui comptent

Un respectable ecclésiastique souffrait de maux de cou ; le médecin lui conseilla de boire un bol de punch bouillant.

— *Mon Dieu ! dit le pasteur, je ne puis prendre un tel remède. Ma vie durant, j'ai prêché l'abstinence des liqueurs et ma vieille servante se douterait tout de suite de mon intention si je lui commandais de l'eau chaude ; l'affaire se répandrait et mon ministère en souffrirait.*

— *Demandez, dit le docteur, de l'eau chaude pour vous raser.*

Le pasteur promit qu'il agirait ainsi.

Six mois après, le docteur, en passant devant la cure, demande à la domestique des nouvelles de son maître.

— *Il est devenu fou !*

— *Comment ? dit le docteur.*

— *Oui, il se rase dix fois par jour et tous les jours.*

BIEN CONSEILLÉ



BIEN ASSURÉ

Aux amis de feu Marc à Louis et du "Nouveau Conte"'

Selon le vœu de l'assemblée de Savigny, nous avons ouvert dès juin, dans le *Nouveau Conte vaudois et romand*, une modeste souscription pour faire apposer une « plaque commémorative » à la mémoire de Marc à Louis, plaque qui sera placée sur la façade de la maison reconstruite au lieu de naissance du défunt.

Que chacun verse donc, sans frais, son obole (les plus petites sommes seront reçues avec reconnaissance) au

COMPTE DE CHEQUE POSTAL II. 13 139, LAUSANNE
avec la mention « POUR MARC A LOUIS »

Jusqu'à fin août, nous avons reçu les dons de : Mlle Cl. Perriraz, Montblesson ; M. A.-L. Perusset, Montagny ; M. O. Matthey-Vallotton, Vallorbe ; M. Louis Cornat, Savigny ; M. Frank Cavin, Vulliens ; un abonné, Aubonne ; M. Chs Montandon, Pully ; M. Emile Rapp, Morges ; Klausfelder, lithographe, Vevey ; Mme Barraud-Eberlé, Bussigny ; M. John Roy, Pully ; M. Eugène Cordey, Mollie-Margot ; M. Henri Cruchon-Paquier, Lonay ; M. Lucien Lavanchy, Savigny ; M. Glardon-de Riaz, Vallorbe ; Mme Marie Dédie, Rolle ; M. V. Ray, Prilly ; anonyme, Lausanne ; R. Molles, Lausanne ; J. Bron, Lausanne, soit au total la somme de 167 francs.

La souscription reste ouverte.